

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 janvier 2012

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 décembre 2011

Secrétaire : Serge MERCERON

Observation : Mr BOULY a fait référence à « la Chapelle de Notre-Dame de Recouvrance » en parlant du bâtiment de la mairie qui est l'un des plus beaux monuments de la commune datant du 15^{ème} siècle. Il était important de le signaler dans le compte rendu.

2. Compte rendu des commissions

a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

- Salle des sports : une solution technique pour le problème des douches devrait être trouvée dans les prochains jours : nouvelle carte ajoutée à la chaudière. Mr MARY renouvelle sa demande de signaler tout problème de dégradations en mairie.
- Bâtiment de la poste : problème d'étanchéité de la toiture (devis en cours)
- Eglise : chauffage réalisé (le démontage des anciens appareils a été réalisé par Mr HUARD René et Michel BAUDRY). Résultat satisfaisant mais moins esthétique.
- Ecole publique : classe terminée.
- Foyer des jeunes : le devis pour les réparations est élevé (environ 4700 €). Proposition de réaliser les travaux en régie (un employé communal a la compétence pour réaliser les travaux de plaquage). Ce local présente un problème d'accès pour les personnes handicapées certes, mais est toutefois aux normes de sécurité (sorties de secours) et à défaut d'avoir d'autres locaux disponibles, celui-ci sera réparé avant les vacances de février. La clé du foyer est prise chez des parents ou des personnes volontaires.
- Visite de sites avec chaudière bois centrale : contact avec Mr GUILLERMIC pour le lycée des Sicaudières et contact avec le maire de MONCOUTANT pour avoir le référent de la commune. Une étude a été réalisée pour Courlay, qui n'a pas retenu l'idée et nous sera transmise.
- Mairie :
 - o le plan technique de la porte automatique n'a pas été transmis par l'architecte : la commission étudiera cette solution avant la prochaine réunion. Des grilles de sécurité pourraient être posées devant la porte automatique. Devis en cours.
 - o Commission décoration (peinture) : Mmes PICHERIT – TURPEAU – MOREAU – MERCERON + Dominique Bertin et Gilles RENAUDET participeront avec Mr MARY au choix des couleurs.
 - o Colonne extérieure de l'escalier montée, un enduit spécial est prévu pour un aspect esthétique d'ensemble homogène. L'entrée au rez-de-chaussée est décalée pour respecter la hauteur des marches de l'escalier.
- salles de gym et des associations : suite à des demandes lors de la réunion des présidents d'associations, diverses installations électriques sont en cours.

b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

- animation des mercredis : Un réaménagement des horaires sera étudié. Le ménage sera confié à une autre personne pour libérer du temps à la directrice.
- Mme RICARD a commencé le 2 janvier à la salle pour le nettoyage les lundis et vendredis et à la cantine.

- Conseil des jeunes : suite à une faible et irrégulière participation des jeunes, une proposition de la commission sera faite pour ne pas limiter à 2 jeunes par année, des élections sont-elles nécessaires pour nommer des représentants ? Peut-on modifier le règlement ou non ? Doit-on se limiter aux jeunes de moins de 18 ans ? Autant de questions qui peuvent être discutées au sein même du conseil des jeunes et de la commission.
- Le foyer des jeunes : suite au problème de dégradations : quel est le rôle de la commune pour encadrer les jeunes ? Un animateur intervenant de temps en temps serait peut-être une solution ? Une réflexion pourrait être engagée au sein de la communauté d'agglomération. Les parents doivent-ils être seuls responsables du fonctionnement ? Suite à une réunion, il a semblé que les parents souhaitaient rester partie prenante. Revoir le règlement établi par Famille Rurale, les adhésions etc... Après en avoir délibéré, le conseil propose de remettre toutes ces questions sur la table et réunir toutes les parties prenantes au moment de la réouverture.

c. Commission « Voirie - Environnement naturel »

Mr RENAUDET fait le point sur les travaux en cours :

- Ecole Henri Dès : entrée extérieure côté route de Clessé réalisée, des arbres pourront être plantés de chaque côté de la barrière (travaux en régie).
- Les numéros des maisons des villages de la Priaudière et de la Chapelle St Martin ont été distribués.
- Inventaire du matériel de l'atelier municipal : matériel important, il reste à chiffrer l'ensemble
- Terre saine : présentation du programme par un technicien du FREDON lors de la prochaine réunion du conseil le 13 février à 20 h.
- Lotissement privé du bois (consorts Gourdon) : nouvelle demande de cession de la voirie à la commune. Mr RENAUDET propose de terminer la vente de l'ensemble des parcelles avant une cession (il reste une parcelle à vendre). A savoir que la commune prend déjà en charge l'éclairage public, car les candélabres sont raccordés sur le réseau communal. Affaire à suivre.
- Entretien des espaces verts dans les lotissements communaux : proposition de faire entretenir les espaces verts par les habitants du lotissement. A envisager lors de l'établissement d'un prochain règlement.
- P.A.V.E. : vendredi 13 janvier à 14 h réunion du groupe de travail et à 15 h 30 avec le SVL pour les déchets. Revoir quelques points de collecte dans les villages pour les adapter à la robotisation (La Jaunière notamment).
- Panneau fin d'agglomération sur la RN 149 : compétence DIRCO à relancer.
- Taillage des haies : attention à l'alignement des arbres à l'intérieur des haies. A la suite d'un taillage trop « sévère », des arbres se retrouvent à l'extérieur de la haie, côté route. Les haies sont donc moins épaisses.

d. Commission Vie Associative

Prochaine réunion lundi prochain.

Demande de Elodie GINGREAU pour des dons de fournitures scolaires dans le cadre d'une mission humanitaire. Faire passer l'information auprès de l'école Henri Dès (l'école Notre-Dame ayant déjà participé l'année dernière). Faire passer le message sur le site de la commune.

e. Informations diverses du maire

- Démographie au 1^{er} janvier 2012 : 1623 habitants + 38 personnes comptés à part (étudiants) soit au total 1661 habitants, soit + 280 personnes depuis 10 ans. Une des plus importantes progressions dans le Nord Deux-Sèvres.

En 2011, on a compté 21 naissances, 19 décès dont 9 à la maison de retraite, 8 mariages (2 prévus en 2012 pour l'instant) et 1213 électeurs. Une question récurrente se pose : à partir de 1000 électeurs, la Préfecture préconise un 2^{ème} bureau de vote. Doit-on y passer en sachant que pour l'instant nous n'avons jamais connu d'affluence à certaines heures de pointe.

- 2 x 2 voies déviation de Chiché : un agriculteur se voit refuser son projet de construction de bâtiments avicoles (sursis à statuer pour 2 ans) car situé dans le fuseau des 1 km retenu. Le fuseau de 1 km sur 10 km traversant la commune représente 1000 hectares gelés. A la demande de Mr le Maire, Mr le Député est intervenu auprès de la DDT, mais sans succès. La Préfète a confirmé la position de la DDT à ce sujet.

- ChIC n° 17 distribué : 1^{ère} édition couleur satisfaisante.

Remarque de Mr GROLLEAU au niveau de la commission bâtiment qui n'avait pas d'informations à communiquer sur cette édition. Mr MERCERON rappelle qu'il y a des responsables adjoints au sein des commissions et que le travail pourrait être partagé. Le fonctionnement du conseil n'est pas remis en cause mais il y a des choses à améliorer au niveau de la communication.

Mr MARY propose de faire une rétrospective plus large lors du bulletin municipal 2012 avec l'implication de tous les membres de la commission bâtiment.

- vœux du maire samedi prochain à 11 h : toute la population est invitée avec en plus une participation exceptionnelle de 50 à 100 camping-caristes du Nord Deux-Sèvres qui souhaitaient que la commune offre un vin d'honneur lors de leur venue à Chiché ce même week-end. A ce sujet, prévenir les organisateurs de faire stationner les camping-cars vers le stade et la salle de gym et non pas autour de la salle pour laisser l'accès aux personnes de la commune lors des vœux du maire.

- AG de l'association Informatique à Chiché le 20 janvier, et des Randonneurs le 3 février.

- suite à un loto une réduction minime avait été accordée du fait d'un dysfonctionnement électrique : remerciements de l'association.

- La lettre du Thouaret est remise à chaque conseiller. Présentation du protocole d'ouverture coordonnée des ouvrages hydrauliques du Thouaret pour 2011-2012.

- transports scolaires : nouvelles plaintes de parents adressées au Conseil Général concernant le ramassage des enfants du primaire sur des dysfonctionnements importants (chauffeur notamment).

- Nomination d'un nouveau conciliateur de justice par la cour d'appel de Poitiers pour le canton de Bressuire : Mr Gilles PLAUD, permanence tous les 1ers mardis de chaque mois à la maison des associations à Bressuire.

- inauguration de l'espace du spectacle vivant de Bressuire le 13 janvier

- Le seuil des marchés publics sans formalités préalables qui était de 4000 € est maintenant de 15.000 €.

f. Compte rendu de la réunion du groupe de travail « environnement – déchets »

Des bacs de tri ont été récupérés pour les mettre à disposition des traiteurs à la salle des fêtes.

Réaménager et agrandir le local de stockage des poubelles à la salle des fêtes. Voir également l'éclairage.

Mr MARY rappelle qu'un certain nombre de travaux sont en projet et qu'il convient de planifier les différents travaux par priorité.

Le problème des états des lieux est à nouveau abordé : signalétique à améliorer pour le rangement des tables et chaises, respect du matériel, il est vrai que certains week end le travail du technicien chargé des états des lieux est très intense.

Aménagements : ronds points, arrière de l'église et la ruelle qui est privée mais il serait intéressant que la commune pose un éclairage pour améliorer son utilisation. Pourquoi ne pas envisager un travail avec le conseil des jeunes (graff par exemple).

Plantation : proposition pour une opération « une naissance, un arbre » : bonne idée mais attention à la pérennisation de cette action en fonction du nombre de naissances dans la commune. Pour Chiché en moyenne 20 naissances par an, donc 100 arbres au bout de 5 ans. Il faut penser aux espaces communaux pour planter un tel nombre d'arbres.

CET d'Amailoux : le maire indique le tonnage de 87.000 t de déchets collectés en 2011 (soit 10.000 t de plus qu'en 2010).

3. COMPTE RENDU DES DELEGUES DES COMMISSIONS DE TRAVAIL AU SEIN DE LA FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Pour toutes les commissions, les délégués indiquent que nous sommes à l'étape des états des lieux et de l'inventaire des actions qui existent actuellement sur les communes tant au niveau :

- des personnes âgées (portage des repas),
- des services liés à l'enfance,
- le sport (intérêt communautaire de certaines salles)
- la gouvernance (nombre de membres du bureau et composition, respect de la réglementation),
- service aux communes (bureaux d'études, voirie et bâtiments), à noter une personne de Neuvy-Bouin était présente à la réunion
- tourisme (développement de l'attractivité de notre territoire en mettant en synergie tout ce qui existe, réflexion au niveau communal de l'existant),
- services à la population

L'harmonisation sur tout le territoire sera une difficulté à surmonter.

A l'avenir, demander à ce que les comptes rendus des groupes de travail soient diffusés à tous les conseillers pour leur information.

Dans chaque groupe de travail, il semble que les compétences existantes dans une ou l'autre des communes seraient élargies à tout le territoire de la communauté d'agglo. Et non pas supprimées. De ce fait l'aspect financier devra être vite abordé. Autant de compétences, autant de dépenses.

4. COMMANDE PULSADIS

Lors d'une rencontre avec le technicien de secteur SEOLIS pour envisager le changement des horaires de l'éclairage public, il semblerait que finalement une solution (payante) soit finalement possible. Délibération à prendre pour l'approbation des horaires choisis.

Proposition pour l'adhésion au contrat d'entretien de 3 ans (25 € par point lumineux), il existe 219 points lumineux sur la commune et établissement d'un diagnostic. Dans un premier temps, le conseil choisit d'établir le diagnostic (gratuit).

5. Desserte électrique de parcelles sises au Deffend

S'agissant de parcelles appartenant à Mr BOUSSARD Dominique, celui-ci se retire et ne participe pas au débat.

Mr le maire présente le plan des parcelles et le devis de GEREDIS qui s'élève au total à 8.720 € HT, pris en charge à hauteur de 3488 € par GEREDIS et 5232 à la charge du SIEDS qui lève une contribution syndicale auprès de la commune d'environ 30 %.

Le maire informe que dans ce cas, il ne serait pas judicieux de passer ce raccordement en desserte unique, car d'autres parcelles autour pourraient avoir besoin et propose de donner un avis favorable à la participation financière de la commune. A noter qu'une enveloppe financière est allouée tous les ans à la commune d'une hauteur de 2000 €.

Accord du conseil.

D'autre part, le conseil se détermine pour 2 sorties au lieu de 3 sur la route de Nantilly.

6. CONVENTION DE SERVITUDES POUR PASSAGE D'UN RESEAU ELECTRIQUE SOUTERRAIN AU PRESSOU

Suite à la réalisation d'une voie communale pour la desserte d'une entreprise au Pressou, une convention de servitude pour le passage d'un réseau électrique souterrain sur notre propriété doit être signée avec Gérédis. Accord du conseil

7. RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Actuellement la situation de la trésorerie est de 200.000 € environ, il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie, mais les travaux de la mairie avancent et les entreprises devront être payées dans le courant du premier semestre 2012. La trésorerie ne sera donc pas suffisante à certains moments. Le maire présente 2 offres reçues. Le conseil opte pour l'offre du Crédit Mutuel présentant l'offre la plus intéressante, soit 100.000 € d'avance, durée 12 mois, au taux euribor 3 mois + 1, 2 % sans frais de dossier ni commission d'engagement.

8. QUESTIONS DIVERSES

Supérette : réparation de la climatisation en panne pour 1500 €.

Libération de l'atelier relais situé route de Clessé pour un éventuel entrepreneur au 1^{er} février 2012.

Les locaux de l'ancienne scierie, Zone d'Activités de la Chapelle St Martin sont également disponibles soit à la vente (8 € le m²), soit à la location. Se renseigner auprès de la mairie.

Commission voirie : 27 janvier à 18 h 30

Commission jeunesse : 1^{er} Février à 20 h 30